

Projet pédagogique

A. C. M. de Breuil-Magné

Accueil Périscolaire



1 rue de l'église
17870 Breuil Magné

2020 / 2021

SOMMAIRE

Préambule (page 3)

1°) Présentation (page 3)

2°) Encadrement (page 4)

3°) Locaux et Espaces (page 4)

4°) Déroulement de la journée à l'accueil périscolaire (page 5)

5°) Approche pédagogique des temps proposés

A°) Le matin (page 5)

B°) L'après-midi et le soir (page 6)

6°) Cycles et activités [cf annexe]

A°) Cycles (page 6)

B°) Activités (page 6)

7°) Fonctionnement de l'équipe

A°) Répartition des temps (page 7)

B°) Travail d'équipe (page 8)

8°) Information aux familles (page 8)

9°) Troubles de la santé et Handicap (page 8)

10°) Evaluation de l'accueil (page 9)

Conclusion (page 9)

Annexes

A°) Annexe "TAP"

B°) Annexe "Pause Méridienne"

C°) Annexe "Centre de Loisirs SEEJ de Fouras"

Préambule

La municipalité de Breuil-Magné avait depuis de nombreuses années mis en place une "garderie" périscolaire communale accueillant les enfants de l'école primaire de la commune, le matin et le soir, avant et après la classe.

La volonté de l'équipe municipale de 2014, comme celle en place actuellement en 2020, a été de déclarer cet accueil périscolaire auprès des services compétents de l'Etat (DDCSJS/ CAF) en septembre 2015 afin d'en définir les conditions de fonctionnement dans un cadre réglementaire.

Son but a été de donner un réel sens aux temps de la journée pendant lesquels elle avait en charge les enfants fréquentant l'école municipale regroupant les communes de Breuil-Magné et de Loire-les-Marais. Elle a souhaité que soit mis en place, à travers son projet éducatif et grâce au travail et à l'implication de ses animateurs, un projet pédagogique qui met en avant les valeurs partagées par et entre chaque acteur en matière d'éducation populaire que sont *le bien-être, l'autonomie et la socialisation de l'enfant*.

Ce projet pédagogique s'inscrit donc dans une démarche commune qui lie ces valeurs : *l'accompagnement des enfants dans un environnement physique et affectif rassurant, adapté à leur âge et à leur rythme, permettant de favoriser leur épanouissement et leur bien-être, par les différents apprentissages de la vie, en continuité des temps scolaires, tout en stimulant l'expression et la créativité en vue de leur autonomie et de leur processus de construction sociale de futurs citoyens*.

Telles sont les valeurs portées par l'équipe pédagogique de l'accueil collectif de mineurs de Breuil-Magné qui s'engage à les respecter, tout le temps qu'elle passera au service de la collectivité. Elles s'inscrivent également dans une longue tradition de valeurs d'éducation populaire, portées par de nombreux habitants de la commune, qui par leur implication dans les associations du village n'hésitent pas à s'investir sur les temps périscolaires permettant ainsi de créer des liens entre les différents intervenants et les générations, favorisant l'ouverture d'esprit et la socialisation, mais aussi l'ouverture sur l'avenir et le devenir des enfants.

Cet outil pourra être révisé chaque année et sera donc évolutif en fonction du public accueilli, des équipes d'animations et dirigeantes, des élus ou des ressources et des contraintes de chacun.

1°) Présentation

L'accueil collectif de mineurs de Breuil-Magné reçoit :

Les enfants scolarisés de la Petite Section de maternelle à la classe de CM2 (**3 à 11 ans**) .

L'effectif maximal peut aller jusqu'à **140 enfants** (environ 40 enfants de moins de 6 ans et 100 enfants de plus de 6 ans).

Les heures d'accueil en période scolaire sont :

* de **7h20 à 8h40 décomposé en 2 créneaux de 7h20 / 8h et 8h / 8h40** (du lundi au vendredi);

* de **15h30 à 18h30 décomposé en 3 créneaux de 15h30 / 16h30, 16h30 / 17h30 et 17h30 / 18h 30** (lundi et vendredi);

* de **16h à 18h30 décomposé en 3 créneaux 16h / 16h30, 16h30 / 17h30 et 17h30 / 18h 30** (mardi et jeudi);

* de **11h50 à 12h40** le mercredi.

L'accueil du matin se fait dans l'enceinte même de l'école élémentaire. L'accueil du soir se fait dans un 1er temps dans les locaux de la maternelle et de l'élémentaire puis à partir du goûter tous en élémentaire. Dans le cadre des ateliers périscolaires, les enfants peuvent être amenés à se déplacer à l'extérieur de l'école.

2°) Encadrement

- 60 enfants maximum (40 élémentaires et 20 maternelles) reçus en temps d'accueil du matin et soir et mercredi midi;
- 140 enfants accueillis au maximum (100 élémentaires et 40 maternelles) sur les Temps d'Activités Périscolaire (TAP) [cf annexe] .

Le nombre d'animateurs correspond aux taux d'encadrement réglementaire, à savoir :

1 accueil avec un Plan d'Education Du Territoire sur une durée inférieure à 5 heures = 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 pour 18 plus de 6 ans.

Le nombre d'animateurs présents est déterminé en fonction des besoins (réservations par les parents sur le logiciel "Pirouette" des créneaux horaires, des plannings respectifs ainsi que des temps d'accueil (matin, midi, TAP, soir);

L'équipe pédagogique permanente est composée de :

- **un directeur** BAFD : M. Christophe BONNET
- **une directrice adjointe** stagiaire BAFD : Mme Caroline COCHON-DALLET
- **5 animateurs** : Mme Anita PENE (BAFA)
Mme Sandrine GENEAU (CAP Petite Enfance)
M. Michel Dérosier (BAFA)
Mme Mathilde Jarson (CAP Petite Enfance)
Mme Catherine Gault (non diplômée)

Lors des Temps d'Activités Périscolaires [cf annexe], des intervenants extérieurs ainsi que des bénévoles et membres d'associations sportives/ culturelles de la commune viennent s'ajouter à l'équipe pédagogique permanente :

- **5 intervenants extérieurs diplômés d'état** : Mme Lajouannie Charlotte (Modern'jazz); M. Cosquer Sébastien (Escrime); M. Traoré Oussama (Hip-hop); M. Claveau Emmanuel (Tennis de table); M. Blanchard Christophe (Claquettes).
- **Des bénévoles et membres d'associations sportives et culturelles de la commune** : Mme Guillou-Collard Françoise (Théâtre); Mmes Drouard Brigitte et Duvent Frédérique (Jeux de société); Mme Etchévery Geneviève (Atrs et loisirs)...

En soutien à l'équipe pédagogique, 3 agents municipaux assurent l'entretien des locaux et le service restauration : Mmes Bonneau Marie-Noëlle, Moreau Sylviane et Georget Tatiana.

3°) Locaux et Espaces

Les bâtiments accueillant les enfants se situent au coeur du village, il s'agit des locaux et espaces scolaires. **Une salle** sert d'accueil le matin et le soir. On y trouve un coin repos avec matelas, banquettes et poufs ; des tables basses et hautes pour petits et grands mais aussi pour recevoir les parents de manière conviviale.

Se trouvent également à disposition et à proximité immédiate :

- **une bibliothèque** scolaire avec un coin détente et des tables hautes et basses, où a lieu également l'étude surveillée à 17h,
- **une salle d'évolution**, quand le temps ne permet pas de profiter des **espaces extérieurs** comme les cours, les préaux et la partie en herbe,
- **un réfectoire scolaire** permettant aux élémentaires de trouver refuge en cas de mauvaises conditions

climatiques.

- **des sanitaires** en nombre suffisant qui se situent sous le préau de l'élémentaire et à côté de la salle d'évolution pour les plus petits,
- **des points d'eau** dans la salle d'accueil et sous le préau,
- **un coin infirmerie** à l'entrée de la salle d'accueil.

Pour les ateliers périscolaires, **des bâtiments communaux sont disponibles** : salle de sport, salle culturelle, maison des associations...[cf annexe].

4°) Déroulement de la journée à l'accueil périscolaire

7h20 : arrivée échelonnée des enfants. Les familles confient leur enfant à l'animateur référent en poste à l'accueil. C'est une étape importante car elle permet d'échanger avec les parents et de transmettre des informations utiles, à l'équipe pédagogique qui retrouvera les enfants sur les temps de pause méridienne et de fin de journée, mais aussi aux enseignants.

8h40 : début du temps scolaire. Le relai est pris par les enseignants de l'élémentaire directement dans la cour. Les enfants de maternelle sont accompagnés directement dans les classes par les animateurs/ATSEM.

12h le mercredi : un accueil est proposé jusqu'à 12h40 sur l'enceinte même de l'école et un transport en bus est assuré pour les enfants fréquentant le centre de loisirs de Fouras [cf annexe Centre de Loisirs SEEJ de Fouras].

15h30 ou 16h : reprise de l'accueil périscolaire. Les enfants de maternelle qui sortent de classe sont remis à l'équipe d'animation du soir par les ATSEM/animateurs. Les enseignants de l'élémentaire accompagnent les élèves dans la cour pour rejoindre les locaux de l'accueil périscolaire du soir. A 15h30, les lundi et vendredi, des ateliers périscolaires (TAP) sont proposés sur une période de l'année[cf annexe].

16h30 un goûter est servi pour ceux qui le souhaitent avant d'intégrer, au choix, un temps de repos, de détente, de jeux libres ou d'étude surveillée à partir de **17h**.
Départ échelonné des enfants et échanges avec les parents sur les moments de la journée ou sur l'enfant en général.

18h30 : fermeture de l'accueil périscolaire.

5°) Approche pédagogique des temps proposés

A°) Le matin

Pendant l'accueil du matin, de 7h20 à 8h40, les enfants arrivent de manière échelonnée avec leurs parents qui les confient à l'animateur en place à l'accueil. Un tableau de présence est tenu chaque jour par l'intermédiaire du logiciel de réservation "Pirouette". Une fiche d'inscription et de renseignements est remplie en début d'année également sur le logiciel. Les animateurs arrivent au fur et à mesure que l'effectif à l'accueil augmente.

Des temps calmes sont essentiellement proposés permettant ainsi à l'enfant de bien démarrer la journée. L'enfant reste libre de choisir ce qui lui convient le mieux, y compris ne rien faire... L'animateur est là pour le rassurer, l'écouter, le conseiller, l'accompagner et le préparer au mieux à la longue journée qui l'attend. L'adulte responsable doit respecter ses choix dans la mesure où ces derniers sont en parfaite cohésion avec les règles de vie établies en début d'année. L'animateur instaure un climat de confiance, de

réconfort, un climat chaleureux et sécurisant afin de faciliter la séparation du matin, surtout avec les plus petits souvent très attachés à leurs parents en ces heures matinales.

B°) L'après-midi et le soir

A partir de 15h30 les lundi et vendredi d'octobre à mi-juin, les enfants peuvent participer à des ateliers périscolaires (TAP) si ils le souhaitent. Ces ateliers sont ouverts à tous et sont constitués en fonction des places disponibles et du niveau de l'activité. Les enfants s'inscrivent alors au préalable dans les ateliers, en exprimant leurs souhaits dans le choix des activités proposées, lors d'un temps d'accueil banalisé, à chaque changement de cycle [cf annexe].

A partir de 16h, les mardi et jeudi, les enfants sont regroupés dans la cour ou la salle d'accueil pour l'appel et un temps récréatif. A partir de 16h30, un passage aux toilettes est effectué avant le goûter où chacun est libre de le prendre ou non. Ce temps de regroupement est un moment propice à l'échange avec les animateurs sur les moments de la journée de l'enfant; il permet également de choisir ce que l'on va faire pendant le temps qui reste (jeux libres ou proposés, aide aux devoirs...) avant le retour à la maison, 18h30 pour certains.

Comme le matin, rien n'est imposé, l'enfant est libre de choisir l'activité qui lui convient même s'il s'agit de ne rien faire. Pendant l'accueil, l'enfant doit expérimenter son autonomie, son expression, sa créativité, son imaginaire et le respect de soi et des autres. Son épanouissement passe par ces expérimentations, par ces moments partagés, avec ses pairs et les adultes qui l'encadrent et qui veillent à lui transmettre toutes ces valeurs de "vivre ensemble", des valeurs qui l'aideront à grandir et devenir un citoyen responsable. L'esprit d'entre-aide sera de mise.

6°) Cycles et activités [cf annexe]

A°) Cycles

L'accueil du soir et les TAP sont structurés dans le temps par **des cycles** suivant le rythme du calendrier et des animations municipales tout au long de l'année scolaire. L'idée est de créer du lien et faire en sorte que les enfants soient parfaitement intégrés à la vie communale. Ils doivent connaître leur environnement et les personnes qu'ils peuvent y rencontrer, profiter de toutes les richesses qui les entourent et qui les aideront à s'épanouir.

Pour cela, chaque début d'année, un thème peut-être choisi, une sorte de **fil conducteur**. Il sert à inspirer enfants comme adultes, à donner une cohésion aux différents projets qui pourront être menés pendant l'accueil périscolaire en fonction de l'âge et l'envie de chacun.

B°) Activités

Pour exemple, si on part sur un thème de la nature, lors d'**activités manuelles**, les enfants pourront préparer plusieurs oeuvres, construites avec fleurs, brindilles, images, photos d'animaux du marais qui entoure Breuil-Magné, qui seront exposés pendant la **fête de la nature** qui se déroule chaque printemps. Si le thème du recyclage est choisi, ils utiliseront toute sorte d'objets récupérés et recyclés. Au moment du **défilé du Printemps** (organisé conjointement avec l'école, l'association des parents d'élèves, et la municipalité) un Monsieur Carnaval pourra être construit avec ces objets, etc., etc.

A la rentrée, et au début de chaque cycle, des **discussions et concertations** sont mises en place avec les enfants pour construire ces projets. Les animateurs écoutent puis guident les enfants vers ce qui peut-être réalisé en les aidant à faire le tri dans toutes les idées qui foisonnent à ce stade là, puis tout au long du cycle, à adapter ou à réajuster certains objectifs si nécessaire. La mission de l'animateur reste d'aider l'enfant à développer son imaginaire, son esprit créatif et son autonomie. En matière de socialisation : le "tutorat" est mis en place, de manière à ce que les plus grands puissent alors aider les plus petits, sous la

bienveillance de l'animateur, qu'ils secondent dans cette tâche.

De même, chaque début d'année, tout le monde participe à l'élaboration des **règles de vie** qui seront mises en place sur l'accueil. L'enfant qui participe à ce moment là est plus à même de les intégrer et de comprendre ce qui ne va pas dans son comportement, si cela se présente bien sûr, et de rectifier alors ses propos ou ses attitudes.

En dehors de ces activités encadrées, l'enfant peut choisir des **activités libres** : matériel de dessin, kapla, légo et autres jeux de construction, jeux de société, petites voitures avec circuit, poupées, cuisine, nurserie, etc sont à disposition. L'enfant peut décider de jouer seul, avec ses camarades ou solliciter la participation de l'adulte quand il est disponible. Il doit alors apprendre à patienter et à partager avec les autres. Les règles de vie sont souvent très utiles dans ces moments là.

Un autre choix pour l'enfant est de participer à des **jeux extérieurs**, libres ou encadrés. Du matériel de sport est mis à disposition : ballons, raquettes, jeux de quilles ...

Un jardin avec des plantations de fleurs, plantes aromatiques ou fruits et légumes de saison, mis en place pendant les TAP est à entretenir le soir sur l'accueil périscolaire (arrosage essentiellement).

Un coin de **détente et repos** est également possible dans la bibliothèque où l'enfant peut s'étendre sur des banquettes, prendre un livre, écouter de la musique à un volume faible. Il a aussi le choix de **ne rien faire**, ici ou ailleurs.

Cet endroit calme sert aussi aux plus studieux qui souhaitent s'avancer dans leurs leçons du soir. L'**aide aux devoirs** est assurée par un animateur qui intervient de manière restreinte. L'animateur ne se substitue en rien aux parents et enseignants; il ne s'agit pas de refaire le cours de l'enseignant mais de faire réciter une poésie par exemple.

Tout au long de l'année, pour mener à bien certains projets, l'accueil collectif pourra recevoir certains intervenants ou associations du village, avec lesquels des liens sont créés, surtout au moment des TAP. Des échanges avec les artisans et commerçants du village peuvent être mis en place, d'autres avec la ludothèque permettant d'emprunter des jeux pour l'accueil périscolaire ou avec la bibliothèque associative. Des rencontres avec les membres de l'association "Art et loisirs", qui interviennent souvent sur des travaux manuels dans l'école, sont également proposées sur les temps TAP ... Ces échanges intergénérationnels permettent une ouverture sur l'extérieur et de **créer du lien social**.

7°) Fonctionnement de l'équipe

A°) Répartition des temps

Pour l'accueil du matin, les animateurs arrivent de manière échelonnée, par tranche horaire (7h20-8h un animateur ; 8h-8h40 trois animateurs), et en fonction du nombre d'enfants présents. Un ajustement des plannings est fait en début d'année.

En dehors du directeur qui tient le registre de présence avec les heures d'arrivée des enfants, chacun n'a pas de rôle déterminé. Tous assurent l'accueil des enfants et des familles, échangent avec les parents et établissent un relai entre la maison et la classe.

Pour l'accueil du soir, 2 groupes sont constitués : les maternelles et les élémentaires. Le goûter est assuré par tous les animateurs présents (en général : 2 pour les maternelles, 2 à 3 pour l'élémentaire). Après le goûter, chaque animateur se voit attribuer un rôle en fonction du nombre, des âges et des choix des enfants : un animateur peut avoir la responsabilité des activités manuelles; un second peut se voir confier la surveillance des jeux libres et les temps de repos et de détente; un troisième sur les jeux d'extérieur; un dernier assure l'aide aux devoirs. Bien que les groupes soient d'âges différents, les capacités de chacun sont toujours prises en compte et l'esprit de solidarité prime. Les plus grands peuvent décider d'accompagner ou de jouer avec les plus petits sur un mode de tutorat.

A partir de 17h30, tous les enfants encore présents sont regroupés pour un temps plus calme et libre avant l'arrivée des derniers parents. A ce moment il ne reste plus que deux animateurs.

B°) Travail d'équipe

Des mini-bilans sont faits régulièrement de manière formelle ou informelle, en équipe complète ou par secteur de responsabilité (le lundi en fin de matinée ou le vendredi après l'accueil).

Avant chaque vacances scolaires, une réunion pédagogique est prévue entre directeur et animateurs avec la probable participation des élus de la commission enfance et jeunesse.

Le rôle du Directeur est de :

- * garantir le bon fonctionnement de l'accueil,
- * assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants et du personnel,
- * élaborer, suivre et évaluer la mise en place du projet pédagogique,
- * gérer l'équipe d'animation,
- * informer les parents,
- * gérer les fournitures et le budget.

Le rôle des Animateurs est de :

- * participer à l'élaboration, à la mise en place et au suivi du projet pédagogique,
- * assurer leur rôle de référent et d'exemple auprès des enfants,
- * animer les différents moments de l'accueil collectif,
- * gérer le matériel, fournitures, goûter (préparation, rangement, entretien, inventaire, stock),
- * participer à l'élaboration et au respect des règles de vie.

Le directeur doit veiller à ce que chaque animateur trouve sa place au sein de l'équipe.

Les animateurs doivent accepter les remarques et conseils du directeur pour le bon fonctionnement de la structure et le respect des objectifs pédagogiques qui ont été fixés.

La communication est alors un élément primordial afin que l'équipe soit unie et propose ainsi un accueil et des animations de qualité. La communication est l'élément fondateur d'une équipe.

La relation d'équipe est indispensable pour le bon fonctionnement de la structure. Ainsi chacun doit être un soutien pour l'autre, une aide et une source de conseils.

8°) Information aux familles

Les familles doivent être informées sur le fonctionnement de la structure d'accueil. Pour cela des éléments de communication doivent être disponibles et faciles d'accès. Le projet pédagogique doit être mis à disposition afin que tout le monde puisse en prendre connaissance et comprendre ainsi les objectifs fixés par l'équipe.

Les informations sur le fonctionnement de l'accueil et les activités proposées seront affichées ou diffusées par courrier électronique et une réunion de rentrée est fixée en début d'année pour une présentation de l'accueil.

La communication orale reste un élément indispensable et privilégié pour l'information aux familles. La priorité est d'informer au mieux mais aussi d'instaurer une relation de confiance afin que parents et enfants soient rassurés.

9°) Troubles de la santé et Handicap

Dans un souci de renforcer la notion de "**vivre ensemble**" et parce qu'à l'école de Breuil-Magné, comme ailleurs, les enfants atteints de troubles de la santé ou en situation de handicap ont toujours fait partie du public accueilli, l'équipe d'animation s'engage à mettre en oeuvre toutes les conditions possibles et nécessaires à l'accueil des enfants présentant ce genre de profil.

Des troubles comme la dysphasie, l'autisme dans ses différentes formes, la myopathie n'ont jamais été un frein à l'accueil et l'intégration des enfants sur les temps scolaires comme sur les temps périscolaires. Les enfants souffrant de ces pathologies ont été de beaux exemples d'intégration à l'école de Breuil-Magné et sur les temps périscolaires. Cela s'est fait naturellement, grâce à la volonté commune des familles et de tous les intervenants.

Les rencontres avec les enfants, leurs parents, l'équipe enseignante, l'élú responsable des affaires scolaires, les soignants et l'équipe d'animation, toutes les personnes gravitant autour de l'enfant, sont nécessaires pour pouvoir mettre en place un **protocole d'accueil**, pour l'ajuster en cours d'année ou l'évaluer afin d'assurer un accueil satisfaisant pour toutes les personnes impliquées. L'équipe d'animation se doit d'être très attentive à ses difficultés, ses besoins, sa fatigue, et ainsi l'accompagner au mieux sur les temps qu'ils partagent.

De plus, les échanges avec les autres enfants seront encouragés et favorisés afin que chacun puisse bénéficier de la **richesse de l'autre**. Si cela s'avère nécessaire et si certains enfants sont demandeurs une petite information sur la pathologie d'un camarade, sur comment se comporter avec lui, pourra être mise en place. Quand il se retrouve avec ses camarades, l'enfant doit pouvoir oublier sa différence ou son problème de santé et se sentir accepté tel qu'il est.

En corrélation avec ces troubles de la santé ou handicaps, des animations "fils rouges" sont proposés par l'équipe pédagogique tout au long de l'année et surtout pendant les TAP : Octobre rose, Journée bleue de l'autisme...[cf annexe].

10°) Evaluation de l'accueil

Afin d'organiser au mieux les différents temps de la journée, des réunions de travail sont mises en place régulièrement et informellement. Un retour sur ce qui a été fait et sur le déroulement des journées est nécessaire. C'est pourquoi les animateurs seront également amenés à remplir des bilans sur les différentes pratiques afin de les faire évoluer. Ceci conduira à évaluer le fonctionnement, les activités, la relation de l'équipe avec les enfants et les familles, entre animateurs et les difficultés rencontrées. Des critères d'évaluation seront déterminés en interne.

Une enquête de satisfaction anonyme en fin d'année sera distribuée aux enfants et aux familles.

Un bilan sur les retombées en terme d'adhésions aux associations qui s'impliquent sur les temps périscolaires sera aussi effectué.

Conclusion

L'accueil périscolaire de Breuil-Magné est un lieu convivial de socialisation où l'enfant se découvre et rencontre l'autre. Les temps proposés par l'équipe pédagogique sont des moments qui permettent à l'enfant de se construire et d'évoluer à son rythme dans un cadre sécurisant.

ANNEXES au Projet Pédagogique

1°) annexe "**TAP**"

2°) annexe "**Pause Méridienne**"

3°) annexe "**Centre de Loisirs SEEJ de Fouras**"